

**18. Dr. Louis Delachaux, «Bericht No. 5 betr. Voyage à Varsovie, en Avril 1940»,
12. 5. 1940**

Voyage à Varsovie, en Avril 1940

Parti de Bâle le 17 avril au matin, je suis arrivé à Varsovie le 19 à 10^h, après un arrêt de 12 heures à Berlin. Je suis reparti de Varsovie le 27 avril au soir, pour arriver à Bâle le 30 à 18^h, après 36 heures d'arrêt à Berlin. Le voyage a été effectué sans incidents.

Le but de mon voyage était:

I) Etudier la situation générale en Pologne occupée, et les répercussions de celle-ci sur les intérêts de la maison Roche dans ce pays.

II) Examiner sur place la situation particulière de Rochepol dans le cadre de la situation générale, et prendre les dispositions motivées par les circonstances pour continuer à assurer, dans la mesure du possible, la marche de l'entreprise.

III) Prendre part à l'assemblée générale des actionnaires de Rochepol, et procéder au remaniement du conseil d'administration et de la commission de révision de cette société.

IV) Discuter, au passage à Berlin, un certain nombre de questions pouvant intéresser directement ou indirectement Rochepol.

Ces différents points seront rapportés en détail ci-après.

I) Situation générale.

Lors de mon dernier voyage à Varsovie, en novembre 1939, il régnait en Pologne occupée une confusion et un chaos tels, qu'il était difficile, sinon impossible, de se faire une idée exacte de la situation intérieure du pays. A l'heure actuelle, avec le recul que donne le temps, et grâce à une certaine stabilisation de la situation sur ces territoires, il est possible de discerner quelques lignes directrices quant à la politique qu'entendent suivre les nouveaux maîtres [sic] de la Pologne, lignes qui varient forcément selon que les territoires dépendent de l'un ou de l'autre des envahisseurs:

1) Territoire russe.

Sur le territoire occupé par la Russie, et représentant environ les 2/5 de l'ancienne Pologne (territoire relativement pauvre, formé essentiellement de forêts, lacs et marécages, mais englobant la plus grande partie des anciens champs de pétrole polonais), il règne une anarchie complète, une désorganisation indescriptible et une misère effroyable. Aussi, malgré que le régime politique passe pour être plus doux que celui appliqué par les Allemands sur les territoires occupés par ces derniers, bien des gens, poussés par le dénuement et la famine, essaient avec plus ou moins de succès de pénétrer dans le Gouvernement Général, où les conditions de vie sont, pour le moment du moins, un peu meilleures.

La nouvelle frontière russo-allemande est pratiquement fermée à la pénétration des marchandises provenant du Gouvernement Général, et aucun accord n'a été passé ni prévu pour le règlement [sic] des dettes d'avant-guerre [sic] sur ces territoires, aussi ce terrain de vente peut-il [sic] être considéré comme perdu pour Rochepol, non seulement en ce qui concerne les marchandises livrées à crédit avant la guerre, mais également pour l'avenir.

2) *Territoire lithuanien.*

Sur le territoire cédé par la Russie à la Lituanie, (la ville de Vilno et les terres avoisinantes), la vie semble être redevenue à peu près normale. Il n'y a toutefois pas possibilité d'échange de marchandises entre ce territoire et le Gouvernement Général, de sorte que ce terrain de vente peut vraisemblablement être considéré comme perdu pour Rochepol. Il n'est toutefois pas exclu qu'un accord soit passé pour le règlement des dettes d'avant guerre sur ces territoires.

3) *Territoires allemands.*

Il faut distinguer ici entre les *territoires annexés*, Poméranie, Posnanie et Silésie orientale (représentant environ les 2/3 du territoire sous domination allemande, et comprenant les régions agricoles les plus riches, et les régions industrielles les plus importantes de l'ancienne Pologne), et les *territoires occupés*, Gouvernement Général (représentant le dernier tiers du territoire pris par les Allemands, et comprenant des régions à caractère plutôt agricole et des forêts, mais où se trouve également la nouvelle région industrielle du C. O. P., et une région pétrolifère, dont l'exploitation est très poussée par les Allemands, et qui promet, au dire [sic] de ceux-ci, de devenir plus riche encore que celle attribuée aux Russes).

3a) *Territoire annexé.*

Sur les territoires annexés, la «germanisation» est poussée à l'extrême. Tous les Polonais qui habitaient ces régions avant 1919, et qui se sont déclarés sujets allemands (Volksdeutsche) ont pu rester sur ces territoires. Les plus jeunes ont été «autorisés» à s'enrôler dans l'armée allemande, les autres ont pu reprendre leurs fonctions ou occupations. Par contre ceux qui n'ont pas voulu, ou pas pu se faire reconnaître comme sujets allemands ont été brimés, expropriés, expulsés sur territoire du Gouvernement Général, ou mis dans des camps de concentration, ou encore massacrés, et remplacés par des Allemands venus des pays baltes.

Pour pénétrer dans les territoires annexés, il faut un laissez-passer spécial, qui est contrôlé, à l'ancienne frontière polono-allemande (Neu-Bentschen) pour les voyageurs arrivant d'Allemagne ou s'y rendant, et à la nouvelle frontière entre les territoires annexés et occupés (Kutno), pour les voyageurs se rendant dans le Gouvernement Général ou en provenant. Les relations commerciales et économiques entre les territoires annexés et l'Allemagne ne se heurtent à aucune difficulté. Par contre les importations à partir du Gouvernement Général, et les exportations à destination de ce territoire doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale, et les paiements sont effectués auprès d'une nouvelle centrale de devises. Quant aux livraisons faites à crédit avant la guerre, aucun règlement n'a été prévu pour en effectuer le paiement. Au contraire, les autorités fiscales du Gouvernement Général ont donné à leurs contrôleurs l'ordre de reconnaître sans discussion tous les amortissements effectués dans les bilans des entreprises résidant dans les territoires occupés, lorsque ceux-ci se rapportent à des livraisons effectuées avant la guerre en territoire annexé par les Allemands (la majorité) ou en territoire annexé par les Russes et les Lithuaniens (la minorité), ce qui semblerait bien indiquer que les Allemands n'entendent ni reconnaître ni payer les dettes des territoires annexés vis à vis du Gouvernement Général.

En ce qui concerne plus particulièrement Rochepol, les exportations de spécialités sur

ces territoires, déjà alimentés par les grossistes allemands, est [sic] pratiquement impossible, tout d'abord parce que les permis d'exportation ne seraient vraisemblablement pas accordés, ensuite du fait que Varsovie ne dispose pas de conditionnements allemands, et enfin parce que les prix en zlotys sont plus élevés que ceux en marks. Pour les produits chimiques qui font défaut au Reich, ou qui s'y trouvent en quantités insuffisantes (les opiacés par exemple) l'exportation hors du Gouvernement Général serait vraisemblablement possible, mais Rochepol n'a aucun intérêt à le faire, les ventes effectuées à l'intérieur du territoire occupé étant suffisantes, pour le moment, pour assurer la rentabilité de l'entreprise. Quant à la possibilité d'amortir dans le bilan le compte débiteur des clients résidant en territoire annexé par l'Allemagne, malgré qu'il y ait peu de chances que Rochepol soit payé, il n'a pas été fait usage de cette possibilité pour des raisons qui seront exposées dans la deuxième partie de cet exposé.

3b) Territoire occupé.

Pour autant qu'on puisse s'en rendre compte, il semble que les Allemands se proposaient à l'origine de faire du Gouvernement Général un nouvel état polonais disposant d'un gouvernement propre, mais à leur solde, et qui aurait eu une certaine autonomie, plus théorique que réelle, mais pouvant faire illusion à l'étranger. Cet état aurait été vassal de l'Allemagne, un peu comme les serfs du Moyen-Age étaient tributaires de leurs seigneurs et maîtres. Il aurait été son fournisseur de denrées alimentaires et de certaines matières premières, ainsi que de main-d'œuvre, aussi bien agricole qu'industrielle.

Pour réaliser ce plan, il fallait tout d'abord remplir certaines conditions:

Premièrement, trouver les personnalités polonaises disposées à former un gouvernement à la solde de l'Allemagne. Les personnes pressenties s'étant récusées, et les autres n'offrant pas suffisamment d'envergure, les Allemands ont été obligés de modifier dès le début leur plan initial, et d'installer un gouverneur et un appareil administratif allemands.

Deuxièmement, mettre la main sur toutes les entreprises pouvant présenter un intérêt quelconque pour la défense nationale ou l'économie du Reich. Ceci a été réalisé, soit par des expropriations, soit par l'introduction de commissaires allemands dans ces entreprises.

Troisièmement, assurer à la population un minimum d'existence, mais en même temps l'empêcher de dépasser ce minimum, pour éviter qu'elle ne devienne trop forte et dangereuse. D'où le contrôle de l'administration bancaire, le contrôle des ventes et des prix, le contrôle du marché du travail, et l'application de mesures devant empêcher la spéculation. Les résultats obtenus dans ce sens sont assez maigres, tout d'abord parce que le système de nettoyage par le vide appliqué dès le début de l'occupation par les Allemands a vidé le pays, et l'a privé de la plupart de ses ressources (les Allemands reconnaissent eux-mêmes que les denrées alimentaires qui restent en Pologne occupée permettent de nourrir la population jusqu'à fin mai seulement et qu'ils ne savent pas comment pourra être faite la soudure jusqu'à la prochaine récolte) ce qui rend une politique de réglementation des prix à peu près illusoire en ce qui concerne les articles de première nécessité, et ensuite parce que la manière dont la déflation a été pratiquée, en obligeant les porteurs de gros billets de banque à déposer ceux-ci contre simple quittance, n'a fait que diminuer la puissance d'achat, déjà réduite, de la population,

puisque ces montants restent bloqués, et qu'on ne peut prélever que 100 zlotys par semaine sur les dépôts effectués avant la guerre.

Quatrièmement, briser la résistance passive des Polonais, d'une part en désorganisant profondément toute l'armature aussi bien morale que matérielle du pays, et d'autre part en liquidant la classe dirigeante et intellectuelle, noyau de cette résistance. D'où les innombrables arrestations arbitraires de professeurs, médecins, avocats et autres, qui font que personne ne se sent en sécurité, et que tout le monde s'attend à être arrêté d'un moment à l'autre. D'où également, sous prétexte de travail forcé, les déportations de jeunes gens et jeunes filles polonais de bonne famille, que l'on envoie en Allemagne, où ils sont soumis aux traitements les plus humiliants et doivent exécuter les besognes les plus viles et les plus basses, y compris, paraît-il, pour les jeunes filles celle de fille de joie pour les soldats. C'est pour cela aussi que les universités et écoles supérieures ont été fermées, de même que les bibliothèques publiques, les théâtres et conservatoires de musique, et qu'ont été prises toutes les mesures propres à étouffer la vie intellectuelle du pays. C'est enfin ce motif qui est à la base de la terreur pratiquée par les Allemands à l'égard des Polonais, avec un cynisme et une cruauté qui paraissent à peine croyables. Un des épisodes les plus navrants de cette lutte sans merci est peut-être [sic], en dehors des massacres préparés de sang-froid, celui du rapatriement des prisonniers de guerre polonais que leur état de santé ne permettait pas d'utiliser dans les camps de travail. Ce rapatriement a été effectué par des froids de 30 à 35°, dans des wagons non chauffés, qui mirent plusieurs jours à arriver à destination. Comme la plupart des prisonniers étaient en haillons et nu-pieds, beaucoup moururent de froid en route, et beaucoup d'autres arrivèrent dans un tel état qu'ils resteront vraisemblablement jusqu'à la fin de leurs jours à la charge de la société.

Il faut reconnaître toutefois que, malgré les mauvais traitements, les exécutions arbitraires, les massacres, les menaces et malgré la faim, les Polonais continuent à résister aux Allemands et ne se laissent pas abattre, contrairement à ce qu'on aurait pu croire au début de l'occupation, où la population était si démoralisée et indifférente qu'il semblait falloir s'attendre à toutes les capitulations possibles. C'est à croire que le Polonais, qui, lorsqu'il est libre semble ne pas pouvoir faire bon usage de sa liberté, ni la défendre, ni la garder, ne retrouve son véritable caractère que lorsqu'il est brimé et opprimé. Alors non seulement il intrigue, conspire, agit dans l'ombre, corrompt son oppresseur, mais encore il fait preuve de force d'âme, de ténacité, et montre de hautes qualités morales.

Ainsi, jusqu'à présent, les Allemands n'ont réussi à appliquer à peu près intégralement que le second point de leur programme présumé, à savoir la main-mise sur les entreprises pouvant leur être d'une utilité quelconque. Pour les autres points ils ont enregistré des échecs partiels ou totaux, dont un certain nombre, il faut bien le reconnaître, est dû à la corruption qui règne dans l'administration allemande et les troupes en territoire occupé. Tous leurs efforts pour arriver à mater la population n'ont servi qu'à augmenter la haine que leur porte [sic] les Polonais, haine qui n'ose pas se manifester ouvertement pour le moment, mais qui, le jour où elle éclatera, ne connaîtra plus de bornes. Ce jour-là, les Allemands, de même que les Polonais qui, pour en retirer un avantage quelconque se sont déclarés sujets allemands, et les Polonais ou les Juifs qui se seront compromis avec les Allemands, peuvent s'attendre à des représailles terribles, à des massacres sans pitié et au moins aussi cruels que ceux commis par les Allemands en Pologne.

Ces derniers se rendent-ils compte de ce danger, ou pensent-ils que leurs efforts pour réduire le peuple polonais à merci ne seront pas couronnés de succès, ou encore sont-ils guidés par une autre raison? Toujours est-il que les Allemands qui avaient des intérêts sur le territoire du Gouvernement Général sont en train de liquider toutes leurs affaires sur ce territoire. Ils vendent tout et se transportent en Allemagne ou dans les territoires annexés. Le motif qu'ils donnent de leur départ est que les Russes vont venir à Varsovie, comme si le Gouvernement Général devait faire l'objet d'un nouveau marchandage entre l'Allemagne et la Russie, et que l'Allemagne soit prête à en faire la cession pour obtenir des concessions ailleurs.

Quel que soit le dénouement de la situation, les pronostics pour l'avenir de Rochepol ne sont pas très favorables. On peut, en effet, faire les hypothèses suivantes:

– ou bien le Gouvernement Général sera cédé à la Russie, ou pris par elle. Dans ce cas, tout l'avoir de Rochepol sera probablement perdu, et on ne voit pas quelles mesures pourraient être prises pour y parer, puisque la seule mesure qui permettrait de sauver les inventaires, à savoir de mettre Rochepol sous la tutelle de Berlin et transporter à Posen les stocks de marchandises, n'est pas applicable du moment que l'on veut au contraire chercher à maintenir par tous les moyens l'indépendance de Rochepol. Cette solution ne présenterait, du reste, guère d'intérêt pour Bâle.

– ou bien les Allemands ne céderont pas le Gouvernement Général, mais perdront la guerre. Il est probable alors que leur défaite sera précédée ou suivie de troubles graves, dont il est impossible de prévoir l'importance et les résultats, mais qui peuvent éventuellement entraîner la disparition de Rochepol, par pillage ou destruction. Il est donc important, pour courir le moindre risque au cours de cette période transitoire, jusqu'au moment où sera formé un nouveau gouvernement capable de rétablir et de maintenir l'ordre, d'éviter toute collusion avec les Allemands, et toute démarche ou activité pouvant être interprétée comme un appui prêté volontairement aux Allemands. Mais même la plus grande prudence ne peut pas garantir que l'avoir de Rochepol sera respecté au cours d'une période troublée où tous les instincts seront déchainés et n'obéiront plus à aucune morale.

– Ou bien les Allemands ne céderont rien et ne perdront pas la guerre. Dans ce cas il faudra s'attendre à une aggravation des mesures de coercition, à une diminution de l'indépendance relative de l'entreprise, et il sera presque impossible [sic] d'empêcher qu'elle ne soit assimilée par Roche Berlin.

Une quatrième hypothèse, qui est celle des Polonais, mais qui répond plutôt à un désir qu'à une réalité, est que les Allemands perdront prochainement la guerre, avant l'automne, et que le pays ressuscitera sans troubles graves, et sans que la propriété individuelle risque de disparaître.

De toute manière, il semble bien que la politique suivie jusqu'à présent par la maison, à savoir chercher à garder l'indépendance de Rochepol, souligner, dans le pays le caractère polonais de l'entreprise, et auprès des autorités allemandes son caractère suisse, soit celle qui met le plus de chances de son côté.

[...]

Quelle: RA, PE.2.DEL-N677-102721a, S. 1–10 von insgesamt 37 S. Vergleiche S. 236, Anm. 286.